

A & B
Société par actions simplifiée au capital de 850.000 euros
Lieudit L'Ile – 33590 VENSAC
509 489 779 R.C.S BORDEAUX

*

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

Décision unanime des associés prise le 30 septembre 2025

Distribution du bénéfice net comptable de l'exercice écoulé s'élevant à 95.183,98 €

Distribution complétée par prélèvement sur le compte autres réserves de la somme de 205.716,02 € permettant de servir aux associés un dividende de 1,77 € par action.



A &B
Société par actions simplifiée au capital de 850.000 euros
Lieudit L'Ile - 33590 VENSAC
509 489 779 R.C.S BORDEAUX

BILAN – COMPTE DE RESULTAT – ANNEXE

exercice clos le 31 mars 2025

Pour copie certifiée conforme
La Présidente

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/25	Net au 31/03/24
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 255 036		3 255 036	3 255 036
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	99 565	19 422	80 143	
Immob. en cours / Avances & acomptes				10 000
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				11 492 649
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	3 354 601	19 422	3 335 179	14 757 685
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens	1 862 504		1 862 504	1 862 504
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Avances et acomptes versés sur commandes				300
Créances				
Clients et comptes rattachés				3 755 495
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	42 872		42 872	4 052
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 716		2 716	32 416
Autres créances	52 329		52 329	35 152
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 103 755		2 103 755	6 938 457
Charges constatées d'avance	11 019		11 019	15 307
ACTIF CIRCULANT	4 075 196		4 075 196	12 643 683
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	7 429 797	19 422	7 410 375	27 401 367

Bilan

	Net au 31/03/25	Net au 31/03/24
PASSIF		
Capital social ou individuel	850 000	850 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	85 000	1 206 946
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 147 818	21 670 196
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	95 184	669 362
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	7 178 002	24 396 504
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	214 044	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	214 044	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	697	2 068
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	6 802	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 876	2 978 454
Dettes fiscales et sociales	3 955	24 341
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
DETTES	18 329	3 004 864
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	7 410 375	27 401 367

Compte de résultat

	du 01/04/24 au 31/03/25 12 mois	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		25 814 065
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net		25 814 065
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits	7	101
Total produits d'exploitation	7	25 814 165
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	1 374	24 401 813
Variation de stock (m/ses)		39 848
Achats de m.p & aut.approv.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	126 168	986 525
Impôts, taxes et vers. assim.	14 119	27 146
Salaires et Traitements		35 628
Charges sociales	3 694	12 790
Amortissements et provisions	19 422	
Autres charges	25	2 120
Total charges d'exploitation	164 802	25 505 871
RESULTAT D'EXPLOITATION	-164 795	308 294
Opérations en commun		
Produits financiers	14 713 949	446 811
Charges financières	15 151 630	
RESULTAT FINANCIER	-437 680	446 811
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-602 475	755 106
Produits exceptionnels	911 703	
Charges exceptionnelles	214 044	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	697 659	
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		85 744
BENEFICE OU PERTE	95 184	669 362

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A & B

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2025, dont le total est de 7 410 375 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 95 184 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/07/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Apport partiel d'actif au 01/08/2024 avec effet rétroactif au 01/04/2024 à la société AB NEGOCE de la branche complète et autonome d'activité de "négoce de gros de déchets recyclables, matériaux et matières premières"

Par décision du 23/04/2024, la société a procédé à une distribution de dividendes de 14 091 K€ à Groupe AD par :

- le versement de la somme de 3 040 K€
- la remise de 8 323 017 parts d'AB CABLES évaluées à 7 451 K€
- la remise de 60 actions de DECONS FERS NEUFS évaluées à 3 600 K€

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	3 255 036			3 255 036
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		99 565		99 565
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	10 000		10 000	
Immobilisations corporelles	3 265 036	99 565	10 000	3 354 601
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	11 933 015		11 933 015	
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	11 933 015		11 933 015	
ACTIF IMMOBILISE	15 198 051	99 565	11 943 015	3 354 601

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		19 422		19 422
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		19 422		19 422
ACTIF IMMOBILISE		19 422		19 422

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 108 937 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	97 917	97 917	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 019	11 019	
Total	108 937	108 937	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 850 000,00 euros décomposé en 170 000 titres d'une valeur nominale de 5,00 euros.

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 31/07/2024.

Montant	
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	669 362
Prélèvements sur les réserves	1 121 946
Total des origines	1 791 308
Affectations aux réserves	1 791 308
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 791 308

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2025
Capital	850 000				850 000
Réserve légale	1 206 946	1 121 946	1 121 946	2 243 892	85 000
Réserves générales	21 670 196	-452 585	669 362	16 191 740	6 147 818
Résultat de l'exercice	669 362	-669 362	95 184	669 362	95 184
Total Capitaux Propres	24 396 504		1 886 492	19 104 994	7 178 002

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités		214 044			214 044
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		214 044			214 044
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		214 044			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 18 329 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	697	697		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 876	6 876		
Dettes fiscales et sociales	3 955	3 955		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 802	6 802		
Produits constatés d'avance				
Total	18 329	18 329		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	6 802			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 50 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 540
Intérêts courus à payer	697
C/c associés intérêts courus	6 752
Etat - autres charges à payer	3 466
Total	14 455

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	11 019		
Total	11 019		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 800 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

SARL L. AUDIT
Nathalie LHUBERT

**Commissaire aux comptes inscrit sur la Liste Nationale des Commissaires aux
comptes, rattaché à la CRCC de BORDEAUX**

Tél.: 06 86 41 71 15
Courriel: nathalie.lhubert@l-audit.fr

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

A&B
L'île
33 590 VENSAC

Exercice clos le 31 mars 2025

3 Rue Matignon
33 000 BORDEAUX
SARL au capital de 90 000 €
Siren : 808228423 RCS BORDEAUX
Siret : 808228423 00030
N° TVA : FR46 80822842300030

A&B
L'île
33 590 VENSAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2025

Aux associés de la société A&B,

1 - Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **A&B** relatifs à l'exercice clos le **31 mars 2025** tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion

2.1 - Référentiel d'audit :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



2.2 - Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} avril 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3 - Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes de l'annexe aux comptes annuels relatives aux faits caractéristiques de l'exercice (page 8 de l'annexe aux comptes annuels).

4 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société pour déterminer la valeur d'inventaire des éléments significatifs figurant à l'actif du bilan de la société, à savoir la valeur du bois sur pieds issus de l'exploitation forestière, nous nous sommes assurés de leur conformité aux dispositions légales et réglementaires qui leur sont applicables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



5 - Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

6 - Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

7 - Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs, et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserves ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A BORDEAUX, LE 19 SEPTEMBRE 2025

FAIT EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL

Le commissaire aux comptes,

SARL L. AUDIT



Représentée par Nathalie LHUBERT

SOCIETE A & B

Exercice clos le 31 mars 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/25	Net au 31/03/24
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 255 036		3 255 036	3 255 036
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	99 565	19 422	80 143	
Immob. en cours / Avances & acomptes				10 000
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				11 492 649
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	3 354 601	19 422	3 335 179	14 757 685
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens	1 862 504		1 862 504	1 862 504
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Avances et acomptes versés sur commandes				300
Créances				
Clients et comptes rattachés				3 755 495
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	42 872		42 872	4 052
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 716		2 716	32 416
Autres créances	52 329		52 329	35 152
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 103 755		2 103 755	6 938 457
Charges constatées d'avance	11 019		11 019	15 307
ACTIF CIRCULANT	4 075 196		4 075 196	12 643 683
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	7 429 797	19 422	7 410 375	27 401 367

Documents soumis au visa
du commissaire aux comptes

Bilan

	Net au 31/03/25	Net au 31/03/24
PASSIF		
Capital social ou individuel	850 000	850 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	85 000	1 206 946
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 147 818	21 670 196
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	95 184	669 362
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	7 178 002	24 396 504
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	214 044	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	214 044	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	697	2 068
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	6 802	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 876	2 978 454
Dettes fiscales et sociales	3 955	24 341
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
DETTES	18 329	3 004 864
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	7 410 375	27 401 367

Documents soumis au visa
du commissaire aux comptes

Compte de résultat

	du 01/04/24 au 31/03/25 12 mois	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		25 814 065
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net		25 814 065
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits	7	101
Total produits d'exploitation	7	25 814 165
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	1 374	24 401 813
Variation de stock (m/ses)		39 848
Achats de m.p & aut.approv.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	126 168	986 525
Impôts, taxes et vers. assim.	14 119	27 146
Salaires et Traitements		35 628
Charges sociales	3 694	12 790
Amortissements et provisions	19 422	
Autres charges	25	2 120
Total charges d'exploitation	164 802	25 505 871
RESULTAT D'EXPLOITATION	-164 795	308 294
Opérations en commun		
Produits financiers	14 713 949	446 811
Charges financières	15 151 630	
RESULTAT FINANCIER	-437 680	446 811
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-602 475	755 106
Produits exceptionnels	911 703	
Charges exceptionnelles	214 044	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	697 659	
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		85 744
BENEFICE OU PERTE	95 184	669 362

Documents soumis au visa
du commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A & B

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2025, dont le total est de 7 410 375 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 95 184 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/07/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Documents soumis au visa
du commissaire aux comptes

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Documents soumis au visa
du commissaire aux comptes

Documents soumis au visa
du commissaire aux comptes

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Apport partiel d'actif au 01/08/2024 avec effet rétroactif au 01/04/2024 à la société AB NEGOCE de la branche complète et autonome d'activité de "négoce de gros de déchets recyclables, matériaux et matières premières"

Par décision du 23/04/2024, la société a procédé à une distribution de dividendes de 14 091 K€ à Groupe AD par :

- le versement de la somme de 3 040 K€
- la remise de 8 323 017 parts d'AB CABLES évaluées à 7 451 K€
- la remise de 60 actions de DECONS FERS NEUFS évaluées à 3 600 K€

Documents soumis au visa
du commissaire aux comptes

Documents soumis au visa
du commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	3 255 036			3 255 036
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		99 565		99 565
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	10 000		10 000	
Immobilisations corporelles	3 265 036	99 565	10 000	3 354 601
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	11 933 015		11 933 015	
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	11 933 015		11 933 015	
ACTIF IMMOBILISE	15 198 051	99 565	11 943 015	3 354 601

Documents soumis au visa
du commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		19 422		19 422
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		19 422		19 422
ACTIF IMMOBILISE		19 422		19 422

Documents : mis au visa
du commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 108 937 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	97 917	97 917	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 019	11 019	
Total	108 937	108 937	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 850 000,00 euros décomposé en 170 000 titres d'une valeur nominale de 5,00 euros.

Documents soumis au visa
du commissaire aux comptes

Documents soumis au visa
du commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 31/07/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	669 362
Prélèvements sur les réserves	1 121 946
Total des origines	1 791 308
Affectations aux réserves	1 791 308
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 791 308

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2025
Capital	850 000				850 000
Réserve légale	1 206 946	1 121 946	1 121 946	2 243 892	85 000
Réserves générales	21 670 196	-452 585	669 362	16 191 740	6 147 818
Résultat de l'exercice	669 362	-669 362	95 184	669 362	95 184
Total Capitaux Propres	24 396 504		1 886 492	19 104 994	7 178 002

Documents soumis au visa
du commissaire aux comptes

Documents soumis au visa
du commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités		214 044			214 044
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		214 044			214 044
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		214 044			

Documents soumis au visa
du commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 18 329 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	697	697		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 876	6 876		
Dettes fiscales et sociales	3 955	3 955		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 802	6 802		
Produits constatés d'avance				
Total	18 329	18 329		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	6 802			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 50 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 540
Intérêts courus à payer	697
C/c associés intérêts courus	6 752
Etat - autres charges à payer	3 466
Total	14 455

Documents soumis au visa
du commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	11 019		
Total	11 019		

Documents soumis au visa
du commissaire aux comptes

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 800 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Documents soumis au visa
du commissaire aux comptes

Documents soumis au visa
du commissaire aux comptes